

Motion CA académique de Créteil

12 septembre 2016

Situation générale

Alors que la situation économique et notamment le chômage restent très préoccupants, un climat lourd et délétère se développe dans un contexte de menace permanente d'attentat. La parole politique se libère, y compris au sein du gouvernement, à l'occasion de la campagne électorale, elle engendre des dérives vers l'extrême droite et des propos racistes. Certes, la situation nécessite de prendre des mesures de sécurité mais les fouilles et les contrôles d'identité des élèves et de leur famille vont à l'encontre de la mission d'accueil des élèves. Il en va de même de la présence de militaires dans et devant les établissements. Le débat et les polémiques sont loin des valeurs de la République qui constituent notre bien commun, en particulier celle de l'Ecole. Ces polémiques sont aussi un écran de fumée pour masquer les reculs ou les échecs de la politique sociale et économique.

Dans ce contexte, le président et le premier ministre osent encore appeler à l'unité derrière leur politique. Personne n'est dupe de cette stratégie, les sondages et l'ambiance générale le montrent. Comment peuvent-ils espérer gagner l'adhésion en faisant passer à coup de 49.3 des lois et en menant une politique qui s'attaquent aux droits et à la protection des salariés.

Face à cette situation la FSU, le SNES et les organisations syndicales doivent prendre leurs responsabilités, d'autant plus que les politiques de répression du mouvement social (encadrement violent des manifestations, arrestations, mise en examen de manifestants) complique la mobilisation des salariés.

Le SNES continue à s'opposer à l'état d'urgence, y compris aux lois votées cet été.

Rentrée 2016

Dans notre académie, le nombre de nouveaux postes est insuffisant pour absorber des augmentations démographiques dans le premier comme dans le second degré, la poussée est forte en Seine Saint Denis et dans les lycées. En conséquence bon nombre de classes sont surchargées. Contrairement aux départements, la région n'a pas anticipé : dans toute la Seine Saint Denis et dans certains secteurs le manque de places en lycée est très préoccupant pour les prochaines années. Le rectorat n'hésite pas à encourager le privé pour régler les problèmes de manque de capacité dans le public. C'est le cas à Nemours où deux classes de seconde ont été ouvertes dans le collège privé de la ville.

Une présence massive d'enseignants contractuels

L'académie de Créteil est particulièrement touchée par la crise de recrutement du second degré. Plus de 4000 contractuels représentant 12% des enseignants du second degré ont exercé l'an dernier. Au 30 août 2750 contractuels étaient affectés et le rectorat annonce le recrutement de 1000 nouveaux contractuels au cours de l'année 2016-2017. Ce recrutement massif de contractuels constitue une deuxième voie de recrutement d'enseignants sans formation professionnelle, mal rémunérés, avec de faibles perspectives de titularisation au regard du nombre de candidats et des résultats au concours réservé. Dans la réalité c'est une attaque au statut de fonctionnaire, à la Fonction Publique. Le SNES et la FSU doivent intégrer cette problématique dans leur action.

A cette rentrée le rectorat revient sur la reconnaissance d'une heure de décharge pour l'affectation sur deux communes en ne l'accordant plus qu'à ceux affectés au 1er septembre. Le rectorat multiplie les maltraitances envers les contractuels : temps partiel imposé, non respect de

l'ancienneté dans l'ordre des affectations, contrat interrompu pendant les vacances scolaires... Le SNES s'attellera à développer la syndicalisation des contractuels, à mobiliser pour défendre leurs droits. La titularisation de toutes et tous les contractuel-le-s est nécessaire. On ne peut laisser la précarité se développer.

L'académie de Créteil devient-elle définitivement un laboratoire d'expérimentation ? Le recrutement de 29 contractuels issus d'écoles du supérieur via Teach for France à l'initiative du ministère pose le problème du financement par le privé du Service Public et de l'influence de l'idéologie managériale et libérale dans l'Ecole la République. Des interrogations demeurent :

- contenu de la formation donnée dans une grande école réputée de management pendant 5 semaines,
- rémunération complémentaire versée par l'association,
- suivi de ces contractuels par Teach for France en parallèle,
- intervention d'une seule année dans l'Education Nationale.

Collège

La réforme se met en place sur les quatre niveaux dans l'improvisation avec de grandes disparités d'un établissement à l'autre. Dans certains collèges les tensions avec l'équipe de direction sont fortes, mais partout les collègues voient leur travail par cette réforme dont les principes sont éloignés des besoins des élèves : dotation en manuels insuffisante, retour de l'évaluation par les compétences, évaluation rejetée par une large majorité des collègues, alignements et contraintes d'emploi du temps imposés, usine à gaz que constitue l'évaluation par le livret numérique et le DNB....

La grève et les manifestations du 8 septembre ont eu une bonne audience dans les médias et ont permis de mettre en avant l'opposition à cette réforme du collège. Mais la faible mobilisation a été décevante, des collègues sont restés occupés à surmonter les difficultés induites par cette réforme.

L'appel à refuser de mettre en place les dispositifs nocifs de cette réforme ne peut constituer le seul objectif pour obtenir l'abrogation de cette réforme que nous revendiquons toujours. Les parents commencent à saisir les aspects nocifs, il est nécessaire de les associer à la mobilisation.

L'enjeu syndical, après les dégâts causés par la mise en place aux forceps d'une réforme en grand décalage avec la réalité du terrain, est de revendiquer les moyens d'une réappropriation de notre travail. Il est nécessaire, par ailleurs, d'établir dans l'année un bilan syndical de la mise en place de la réforme dans l'idée d'élaborer revendications et luttes au plus près de la situation dans les collèges.

Lycée

La suppression du redoublement en seconde a changé la nature de l'orientation en première. Elle a pour but de fluidifier les flux d'élèves afin de réaliser des économies budgétaires. La conséquence est une surcharge des classes de première. La série STMG cumule cette surcharge avec le passage d'élèves en difficulté qui n'ont pas les acquis nécessaires. Aucun moyen supplémentaire n'est donné pour l'accompagnement des élèves en difficulté qui sont passés de manière forcée en première. Le redoublement des terminales dans le lycée d'origine sera partiellement respecté dans l'académie. Parfois, le rectorat va regrouper les doublants dans des dispositifs de la MLDS. Ce détournement du décret permettra au rectorat de faire des économies budgétaires en poussant les élèves à conserver leurs notes afin de suivre le minimum de cours. Le SNES refuse toute tentative de mise en place d'un « bac à la carte » avec validation par unité de valeur. Il organisera la mobilisation pour obtenir l'abrogation de ce décret et obtenir des moyens et des dispositifs pour aider les élèves en difficulté.

Le président de la république a annoncé une nouvelle réforme du lycée pour la rentrée 2017. le SNES diffusera son projet pour le lycée et jouer le rôle de force de proposition dans la perspective des prochaines échéances électorales. Il dressera un bilan des économies budgétaires

réalisées en terme de postes par les réformes successives du lycée.

Carrières, salaires, PPCR

La revalorisation des carrières des personnels envisagée par le ministère de 2017 à 2020 (!) répond partiellement à nos demandes: reconstruction des grilles indiciaires, transfert d'une part de l'ISOE sur l'indiciaire, modification du déroulement de la carrière vers un rythme unique. Néanmoins pour le SNES Créteil, cette revalorisation reste très insuffisante au regard des pertes subies depuis 7 ans. La plupart des collègues ne se sont même pas rendus compte de la première revalorisation (0,6% du point d'indice) au mois de juillet 2016 , celle du mois de janvier 2017 sera en partie annulée comme en janvier 2016 à cause de l'augmentation de la retenue pour les pensions (0,5%). Le transfert primes – points, même s'il répond à une partie de nos revendications, ne permet d'augmenter que légèrement les pensions des futur-es retraité-es.

La classe normale de la carrière est presque construite sur un rythme commun, déconnectée de l'évaluation, comme nous le demandons depuis longtemps. Néanmoins le rythme retenu par le ministère n'est pas le plus favorable et les augmentations indiciaires de début de carrière sont en partie annulées par un allongement notable des futurs premiers échelons (exemple un-e certifié-e avec 4 ans d'ancienneté sera à l'échelon 3 indice 448 au lieu de l'échelon 4 indice 445. Le gain est donc minime, insuffisant pour régler le problème de recrutement). Les 2 accélérations de carrière et surtout l'accès à la hors classe et la création d'une classe exceptionnelle, 3eme grade qui n'était pas un de nos mandats, constituent des promotions reposant sur des critères opaques et/ou de méritocratie. Les volumes de promotion et leurs modalités d'accès sont inégalitaires (entre disciplines , genre et corps) , calquées sur les pratiques managériales. Tous les personnels ne pourront atteindre ce débouché de carrière avant leur départ à la retraite. □En conclusion, les propositions du ministère ne sont pas à la hauteur des attentes de nos collègues. Le SNES doit lutter pour obtenir une réelle revalorisation de nos métiers. Il est urgent de communiquer de façon claire et simple sur ces questions.

Evaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation

Les collègues doivent pouvoir être accompagné-e-s par un-e représentant-e syndical à tous les stades de l'inspection (séance, entretien) s'ils/elles le désirent. Il faut repenser l'évaluation. Elle ne peut plus être le fait d'inspecteurs-trices qui ont quitté la classe parfois depuis de nombreuses années, ni reposer sur une observation d'une heure visant à comparer des situations de cours à une grille définissant des bonnes pratiques. Elle doit aussi aller vers davantage de collégialité.

L'évaluation telle qu'elle existe actuellement n'est pas satisfaisante et certaines modalités du projet ministériel ne sont pas acceptables.

Nous pouvons craindre que les modalités d'évaluation proposées permettent un renforcement net du poids des chefs d'établissement sur l'évaluation tel que le revendique le SNPDEN-UNSA . Le « bilan professionnel» exigé avant chaque rendez-vous de carrière et inspection se rapproche d'une auto évaluation formaliste. Envoyé à l'IPR et au chef d'établissement il pourrait vite devenir un élément à charge contre l'enseignant et se transformer en nouvel outil de management pour ce dernier qui aura ainsi un regard sur l'activité pédagogique des enseignants. □La disparition de la note chiffrée et la mise en place d'une grille avec des items d'évaluation, similaire à l'évaluation par compétences des élèves de collège renforcent le caractère infantilisant d'une telle évaluation. Le Snes s'opposera à toute mesure qui consisterait à multiplier les entretiens avec le chef d'établissement entre les rendez vous de carrière et s'assurera que l'évaluation du chef d'établissement, déconnectée de l'accompagnement collectif et individuel des enseignants, ne devienne prépondérante sur celle de l'inspecteur. Enfin, le SNES-FSU pèsera pour réaffirmer la nécessité du contrôle paritaire ainsi que la possibilité de faire des recours en

CAP tant pour l'évaluation administrative que pédagogique. Le SNES-FSU doit au plus vite informer les collègues et les mobiliser pour obtenir des modifications de ce projet d'évaluation : pas de regard sur le pédagogique par le chef d'établissement, abandon du « bilan professionnel » et de l'évaluation par compétences.

CIO, CO-Psy, DCIO

Pour cette année, suite aux annonces de désengagements des CD93 et 94, le rectorat prévoit une fermeture de 4 CIO sur 11 dans la Val de Marne, et de 7 CIO en Seine-Saint-Denis. Avec Paris et Versailles, l'académie de Créteil est celle où sont prévues le plus de fermetures. Le rectorat se veut rassurant en affirmant que tous les postes de personnels seront maintenus, et qu'il n'y aura pas d'économie réalisée. Il oublie le contexte de notre académie : augmentation de la population scolaire, recours aux non titulaires (35% de la profession, 74 postes vacants après CAPA), prix de l'immobilier qui ne permettra pas aux CIO d'être relogés à moindre frais... Ces fermetures auront des effets néfastes sur l'accès au service public d'orientation pour la population, sur l'accompagnement des équipes d'établissements (souvent jeunes et renouvelées à chaque rentrée dans de nombreux établissements de l'académie). Les conditions de travail des CO-Psy, DCIO et personnels administratifs en seront dégradées alors que les CIO sont submergés de travail (accueil des élèves allophones, non affectés, jeunes décrocheurs) et que les situations se tendent en établissements. Il est donc urgent de se donner les moyens d'informer massivement nos usagers mais aussi les élus pour permettre au réseau des CIO d'être sauvegarder : circulaire, courrier, pétition, motion d'établissement. Le SNES Créteil mettra en place un stage pour mobiliser les collègues et construire les actions collectives en ce sens. Une journée d'action doit être prévue avant ou après les vacances d'automne.

Retraités

Dès le mois de juin, une action des retraités était programmée : en effet, les réponses du ministre Sapin lors de la rencontre du 3 mai avaient été loin de satisfaire les demandes du groupe des 9 formulées tout au long de l'année 2015-2016. C'est pourquoi un dispositif d'action a été retenu pour la 2ème quinzaine du mois de septembre (distribution de tracts, conférences de presse,...) avec un point fort le 29 septembre : pour l'Ile de France manifestation avec rassemblement devant le ministère des affaires sociales (demande de rendez-vous avec la ministre au niveau national). Pouvoir d'achat, modalités d'indexation des pensions sur les salaires (en particulier lors de revalorisations du point d'indice les pensions ne sont plus concernées depuis 2003 et décrochent ainsi des salaires), fiscalité spécifique aux retraités seront les thèmes forts de la plate-forme de revendications. Nous ne sommes pas les seuls à constater la baisse du pouvoir d'achat des retraités, toutes les études et rapports du COR et de l'OCDE le montrent et prévoient autour de 30% l'appauvrissement des retraités à l'horizon 2030.

Il nous faudra veiller aussi à la juste représentation des organisations syndicales de retraités dans la mise en place des nouvelles instances départementales suite à l'application de la loi ASV (CDCA notamment, qui vont remplacer les CODERPA) et continuer à lutter pour développer et renforcer des services publics de qualité, indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transport, culture,etc...)

Action

En ce début d'année la syndicalisation est un enjeu important pour notre syndicat. Les militants du S3 ont réussi à maintenir voire à augmenter légèrement le nombre de syndiqués dans notre académie. En particulier nous devons poursuivre notre action en direction des stagiaires et des jeunes collègues qui sont nombreux dans nos établissements. Des efforts particuliers sont

nécessaires pour syndiquer les catégories les plus fragiles, les non titulaires et les AED. Le S4 proposera un matériel spécifique dans ce but.

La CA académique appelle à la réussite de la mobilisation nationale des non titulaires le 13 octobre organisée à Paris par la FSU et le SNES.

La mobilisation du 8 septembre a été décevante mais l'opposition à la réforme collège 2016 demeure pour une majorité de collègues. Elle a permis de montrer que le SNES, FO, la CGT et SUD restent déterminés à poursuivre l'action pour l'abrogation.

Les conseils syndicaux programmés le 19 permettront de faire un bilan en collège comme en lycée. Les contacts des S2 avec les S1 seront l'occasion de reconstruire la mobilisation, un questionnaire national pour le collège et un autre académique pour le lycée devront servir d'appui pour cette initiative.

Le SNES doit construire un plan d'action pour le collège comme pour le lycée en y incluant un partenariat avec les parents.

Concernant le PPCR et l'évaluation, le SNES organisera une campagne de terrain en direction de l'ensemble des collègues avec un matériel adapté. Le but est de créer un rapport de force contre les dispositifs que nous refusons.

La FSU et l'intersyndicale contre la loi travail appelle à réussir la mobilisation et à la manifestation le jeudi 15 septembre. Le gouvernement persiste dans son autoritarisme et son mépris des salariés. Après le 49.3, le premier ministre annonce que les décrets d'application des mesures les plus contestées seront pris dès octobre.

Pour 20

Contre 0

Abstention 1

NPPV 0